



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E127407

VALABLE JUSQU'AU 11/04/2026

ÉDITÉ LE 10/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 451 872 865

Siret : 451 872 865 00022

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4 302033

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 113864194

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 113864194

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2025

Raison sociale : SARL CEMAN FRERES

381 RUE DU DOCTEUR HUBERT
01160 NEUVILLE-SUR-AIN

Téléphone : 06 25 88 78 60

Portable : 06 25 88 78 60

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarlcemanfreres@gmail.com

Responsabilité légale :
CEMAN ERNES GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	03/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.